

Portfolio news

January 25, 2011

Ne pas distribuer, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.



International SOS acquires SMI

International SOS, the world's leading international healthcare, medical and security assistance, and concierge services company, announces the acquisition of SMI (Service Médical International), the France-based manufacturer and distributor of medical supplies to the aviation, maritime, and oil industries as well as to various NGOs and international organizations.

"Bringing SMI into the International SOS group of companies allows us to develop a global medical kit and pharmaceuticals distribution capability and further enhances our ability to provide clients with fully integrated medical supply chain, staffing and medical and security assistance services worldwide," says Arnaud Vaissié, Chairman and CEO, International SOS.

SMI's healthcare solutions and European-based medical kit manufacturing capabilities will be integrated into MedAire, an International SOS company, which annually distributes more than 17,000 new and refurbished medical kits from its U.S.-based operations. This will further boost MedAire's global expertise as the leading medical kit assembler for the aviation and maritime industry. The distribution will also be available to all International SOS clients particularly for the oil, mining and government sectors, and NGOs and multinational organizations.

"With distribution centers in both Europe and North America, we are now uniquely positioned to deliver the highest quality products to crewmembers attending to medical events on board thousands of ships and planes around the globe," says Grant Jeffery, CEO, MedAire.

SMI will continue to operate as the France-based, wholly owned subsidiary of International SOS. Jean-Michel Lichtenberger, MD, Founder and CEO of SMI, will serve in a consulting capacity.

"When effective medical facilities are far away, employers need to protect the health of their personnel, nationally and internationally," says Lichtenberger. "For the past 25 years, SMI's solutions have increased the healthcare standards in high-risk areas, and I'm very pleased that we'll continue this

mission under the umbrella of International SOS group."

About SMI

Headquartered in France, SMI has been working with the aviation, oil and gas industries as well as with international organizations such as the WHO and the UN for more than 25 years. With a strong expertise built to distribute in the Middle East, African and Asian markets, the company offers modular and adaptive first aid kits, health solutions to prevent and treat transmissible and infectious diseases and procurement solutions. Its Malaria Curative Kit is a leading product in the oil and gas industry.

Avertissement

Aucune communication ni aucune information relative à la vente par Cobepa des actions D'leteren ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel une obligation d'enregistrement ou d'approbation est requise. Aucune démarche n'a été entreprise ni ne sera entreprise dans un quelconque pays dans lequel de telles démarches seraient requises. L'offre et la vente des actions D'leteren par Cobepa peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Cobepa n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du parlement européen et du conseil du 4 novembre 2003, telle que transposée dans chacun des Etats membres de l'Espace Economique Européen (la « Directive Prospectus »). Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de vente ou une offre de souscription ou comme destiné à solliciter un ordre d'achat ou de souscription dans un quelconque pays. L'offre et la vente des actions D'leteren par Cobepa en Belgique ont été effectuées dans le cadre d'un placement privé, en conformité avec la loi du 16 juin 2006 relative aux offres publiques d'instruments de placement et aux admissions d'instruments de placement à la négociation sur des marchés réglementés. S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la Belgique (les « Etats membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise et ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des actions D'leteren vendues par Cobepa rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un ou l'autre des Etats membres. En conséquence, les actions D'leteren n'ont été offertes ou vendues par Cobepa dans les Etats membres qu'en vertu d'une exemption au titre de la Directive Prospectus.

Au Royaume-Uni, le présent communiqué n'est destiné et ne peut être remis qu'à des personnes qui sont (a) des investisseurs professionnels au sens de l'Article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (« Financial Promotion Order »), (b) aux « high net worth entities », « unincorporated associations » et autres personnes susceptibles d'en être légalement le destinataire entrant dans le champ d'application de l'Article 49(2)(a) à (d) du Financial Promotion Order. Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis d'Amérique. Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions D'leteren n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au sens du U.S. Securities Act et Cobepa n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent communiqué ou une partie de cette offre aux Etats-Unis d'Amérique ni d'effectuer une quelconque offre publique aux Etats-Unis d'Amérique. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie ou du Japon. Cobepa décline toute responsabilité en cas de violation quelconque de ces restrictions. Aucun contrat ni aucune décision d'investissement ne peut s'appuyer sur le présent communiqué de presse.